

Mesdames, Messieurs,

Je tiens, tout d'abord, à remercier Nautisme en Finistère et sa Présidente, Madame Dominique TRETOUT (accueil Pôle 29), le chantier saint-politain Atelier Composites de la Baie dirigé par Serge Leroux, la collaboration, dans cette première participation du territoire léonard au Salon Nautique de Paris, de la CCI de Morlaix et Florence ARTHAUD, une amie de longue date.

L'objet de mon propos est d'évoquer le projet porté par la Communauté de Communes du Pays Léonard : le **Village Nautique d'Entreprises** en lien avec le développement du port de plaisance de Roscoff.

En préambule, je tiens à vous dire quelques mots sur le chantier Atelier Composites de la Baie qui nous accueille et qui a fait durant toute la durée du salon la promotion du Pays Léonard et de Roscoff.

ACB (Atelier Composites de la Baie), dirigé par Serge LEROUX, est basé à Saint Pol de Léon. Il se positionne comme bon nombre de chantiers finistériens sur un marché de niches et de bateaux traditionnels. Le bateau « en devenir » de ce chantier est celui exposé ici : « L'ECHO 9.0 ». Ce bateau de 9 mètres est polyvalent. Il convient aussi bien à l'initiation qu'à la promenade familiale ou touristique. 12 personnes peuvent y prendre place. Le bateau est tout à fait adapté au nouveau concept proposé par Nautisme en Bretagne : « Les balades nautiques ».

Original, polyvalent, convivial, ce bateau dont Serge LEROUX est le seul fabricant français trouvera, je l'espère, un « ECHO » favorable auprès de la clientèle.

**Une Zone d'Activités Nautiques à proximité du futur Port de Plaisance de Roscoff.** C'est un projet multi-partenarial dont j'aimerais vous dire quelques mots. Jacques FEUNTEUNA y reviendra, dès 2012, 625 places sur pontons viendront s'ajouter aux mouillages existants.

La Communauté de Communes du Pays Léonard a décidé d'accompagner ce développement du nautisme par la création d'un Village Nautique d'Entreprises. Ce futur pôle accueillera spécifiquement les entreprises liées au nautisme et à la

plaisance. Ce sont près de 17 hectares qui pourront être dédiés à cette Zone d'Activités au Nord Ouest de Saint Pol de Léon.

Ce territoire dense de 116 km<sup>2</sup> et de plus de 20.000 habitants que j'ai l'honneur de présider va devenir une escale incontournable, et ce pôle nautique sera le seul de la façade littorale Nord finistérienne.

Nous proposons aux entreprises de venir s'installer dans un Pays aux multiples atouts :

- Une vocation maritime qui n'est plus à démontrer notamment avec des entreprises de rayonnement international comme la Brittany Ferries...,
- 60 km de façade maritime protégée,
- Un développement touristique en croissante évolution autour d'une Station Balnéaire phare : Roscoff,
- Des centres de recherche et de formation de renommée nationale et internationale...

Bref, UN TERRITOIRE À L'IMAGE DE VOS AMBITIONS  
Avec une économie dynamique et très diversifiée.

J'aurais encore beaucoup à dire pour vous montrer tous les atouts présents en Pays Léonard...

En conclusion, j'aimerais vous exprimer ce que sont nos objectifs en créant ce pôle nautique :

- Répondre évidemment à une demande déjà existante des entreprises,
- Créer des conditions d'un développement harmonieux du tissu économique local,
- Conserver un maillage économique dense et équilibré,
- Dynamiser le territoire et accroître son attractivité,
- Et évidemment favoriser le développement endogène d'activités économiques liées au nautisme.

Nos contacts, vous les trouverez sur la [plaquette](#) disponible sur ce stand et je reste bien entendu à votre disposition.

Merci.